

DCM_2026_05_43

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES**

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance publique du : 28 SEPTEMBRE
2026**

ETAIENT PRESENT(E)S :

M. Olivier GALZI, Mme Corinne CHATRIOT, M. Jean-Luc QUEYLA, Mme Emmanuelle ROUX-PANIS, Mme Cécile BENISTANT, Mme Laetitia DOSNE, M. Laurent ROCHUT, Mme Violeta LUKIC, M. Nicolas DONNADILLE, Mme Simone VIDAL, M. Xavier BOURGUE, Mme Nezha ALAMI-MOUMMED, M. Philippe BRUEY, M. Florian BORBA DA COSTA, Mme Djamila HERRY-BOURAS, M. Eric PEYTIE, Mme Isabelle ALTAYRAC, M. Bertrand DESSAUD-DELAYE, Mme Michèle NESME, M. Mattéo BOSO, Mme Annabelle VEGA, Mme Viviane SAVOYE, M. Christian PALY, Mme Valérie WAGNER, M. Thierry DOSNE, M. Michael MC MANUS-SCHOUCHANA, M. Thierry MARTINES, M. Vincent FUCHS, Mme Emmanuelle SOKOLOWSKI, M. Matthias PAPET, Mme Cyrine BLANC, M. Marc GONZALEZ, Mme Corinne MOULIN, Mme Amandine MARQUIS, M. David FOURNIER, M. Mouloud REZOUALI, Mme Anne GAGNIARD, Mme Mathilde LOUVAIN, M. Rémy BLANC, M. Oukacha RTILI, M. Khalid EL YOUSOUFI, Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Philippe GRIMAUD, Mme Murielle MAGDELEINE, M. Philippe CARLES

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Anaïs HAUSMANN par M. Philippe BRUEY
Mme Valérie ISSAUTIER-NOCCA par M. Bertrand DESSAUD-DELAYE
M. Claude LE ROY par Mme Amandine MARQUIS
Mme Maryline CROYET par M. David FOURNIER
Mme Marie-Anne BERTRAND par Mme Anne GAGNIARD
M. Fabrice TOCABENS par M. Mouloud REZOUALI
Mme Charline SAVREUX par Mme Anne-Sophie RIGAULT

ETAIENT ABSENT(E)S :

Mme Samira HAMOUSSA

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2026

43

**ACTION SOCIALE : Voeu proposé par le groupe: "La Nouvelle Avignon Populaire":
Maintien de la crèche du Centre Hospitalier Henri Duffaut sous gestion publique et
refus de toute externalisation au secteur privé**

Mme LOUVAIN

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Considérant le rôle crucial de la crèche du Centre Hospitalier Henri Duffaut dans l'accueil des enfants des agents hospitaliers, en proposant des horaires adaptés aux contraintes spécifiques du personnel hospitalier et avec la singularité de pouvoir accepter des enfants malades ;

L'attractivité et la fidélisation de l'ensemble des personnels (médicaux, para-médicaux, soignants, techniques ...) au sein de l'hôpital public, directement liées à l'existence de ce type de prestation performante et publique.

L'importance fondamentale du maintien d'un service public existant et opérant de la petite enfance sur le site hospitalier, garant de l'égalité d'accès, de la continuité du service et de la qualité de prise en charge des enfants en bas âge.

La juste pratique d'une tarification socialement cohérente pour permettre à tous les personnels un accès à ce service.

Émets le voeu que :

La direction du Centre Hospitalier Henri Duffaut d'Avignon abandonne tout projet de privatisation ou de délégation au secteur privé de sa structure d'accueil de la petite enfance. La crèche soit pleinement maintenue dans le giron du service public, avec des moyens humains et financiers pérennes garantissant un accueil optimal pour les enfants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Rejeté

Pour : 10

Contre : 37

Abstention : 5

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Le Maire

M. Olivier GALZI



Le Secrétaire de Séance

Mme Cécile BENISTANT



PARVENU A LA PREFECTURE LE 02/10/2026

ACTE PUBLIE LE 15/10/2026

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :